

BULLETIN D'INSCRIPTION



HAVILA
SCHOOL

FORMATION

Intitulé de la formation
Dates Durée Prix

PARTICIPANT

M. / Mme Nom
Prénom
Fonction actuelle
Date et lieu de naissance / / à
Téléphone E-mail
Adresse
Code postal Ville
Dernier diplôme obtenu
Comment avez-vous connu HAVILA SCHOOL ?

ENTREPRISE

Dirigeant : M. / Mme Nom Prénom
Qualité
Raison sociale Statut juridique (SA, SARL...)
Adresse
Code postal Ville Tél. Fax

FACTURATION REGLEMENT

Etablissement à facturer, si différent
Raison sociale
Adresse
Code postal Ville
 Financement personnel
 Paiement par l'entreprise

SIGNATURE DU PARTICIPANT (obligatoire)

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au verso
Lieu et date

SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE (obligatoire)

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au verso
Lieu et date – Nom et qualité de la personne signataire

Joindre cette fiche avec les dossiers suivants : Certificat de résidence, photocopie du C.I.N, 3 photos d'identité récentes, certificat médical, diplôme BAC pour les longues durées.

Informations complémentaires : Pour les stages en laboratoire, la tenue professionnelle est obligatoire.

HAVILA School

NIF : 3001718608 - STAT : 79110 11 2006 0 08004

Tél. : +261 34 04 994 67 | +261 33 14 931 43

Mail : havilaschool@gmail.com

Adresse : Lot K7 232A Bis, Mamory Ivato, Antananarivo, MADAGASCAR

AFG BankMADAGASCAR

CODE BANQUE : 00017

CODE GUICHET : 01001

CPTÉ NUMERO : 00011006701

CLE RIB : 17

DOMICILIATION : ANTANANARIVO

TITULAIRE DU COMPTE : HAVILA

IBAN MG4600017010010001100670117

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE HAVILA SCHOOL

Formation professionnelle continue

1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par HAVILA SCHOOL dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées.

2. LES TYPES DE FORMATIONS CONCERNÉES

- Formation inter-entreprise : formation catalogue réalisée dans nos locaux.
- Formation diplômante (reconversion professionnelle pour adultes) : parcours de formation diplômante associant ou non des stages inter-entreprise.
- Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client dans les locaux de HAVILA SCHOOL ou sur le site du client.

3. INSCRIPTION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Toute inscription d'un participant ne sera validée : Pour les formations inter (stages inter-catalogue) :

- pour les entreprises, qu'à réception de la convention de formation professionnelle dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'entreprise avec un acompte de 30% des frais de la formation ; le règlement du solde doit être effectué à réception de facture.

- pour les particuliers qu'à réception du contrat de formation signé et accompagné d'un acompte de 30% du coût total de la formation versé à l'expiration du délai de rétractation de 10 jours qui suivra la signature de ce contrat.

Pour les formations diplômantes : qu'après l'admission prononcée par le jury et à réception :

- de la convention de formation professionnelle dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'entreprise avec un acompte de 30% des frais de la formation ; le règlement du solde doit être effectué à réception de facture.

- du contrat de formation, pour les inscriptions individuelles, de l'échéancier contractuel de règlement signé et accompagné d'un acompte de 30% du coût total de la formation versé à l'expiration du délai de rétractation de 10 jours qui suivra la signature de ce contrat.

4. RESPONSABILITÉ

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux de HAVILA SCHOOL implique le respect par le client du règlement intérieur de l'établissement porté à la connaissance de ce dernier.

HAVILA ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation.

Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle et professionnelle le couvre lors de sa formation.

5. TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le bon de commande ou la convention/contrat de formation et sont nets de taxes.

6. FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Il n'y a pas d'escompte pour paiement anticipé. Le règlement du prix de la formation est effectué :

- par chèque libellé à l'ordre de « Entreprise HAVILA »
- par virement en précisant le nom du participant, l'intitulé et les dates de la formation, le numéro de facture, le nom de l'entreprise.

Pour les formations intra, les modalités de

facturation et de paiement sont précisées dans la convention de formation.

7. RÉGLEMENT (pris en charge)

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme, il appartient au client (l'entreprise du participant) :

- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à HAVILA avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme tiers n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, un abandon ou pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation qui lui est donc facturé.

8. PÉNALITÉ DE RETARD ET SANCTIONS EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

En outre une indemnité forfaitaire 100 000 Ar est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

Par ailleurs en cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, HAVILA se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

9. CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au participant.

HAVILA ne peut être tenue responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation.

Les attestations de présence établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client (entreprises, organismes de financement ou particuliers) après chaque formation, cycle ou parcours.

10. REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un client passerait une commande à HAVILA, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), HAVILA pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

11. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (e-mail, courrier) au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation.

Pour les formations inter : en cas d'annulation par l'entreprise moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation, un dédit de 30% sera facturé et l'acompte demeurera acquis à HAVILA à titre d'indemnisation.

Toute annulation, à la date du début de la formation, ou non présentation du stagiaire, alors

que les inscriptions sont définitives, entrainera la facturation du coût de la formation dans son intégralité à titre d'indemnité forfaitaire.

Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de la formation déduction faite le cas échéant des sommes acquittées et ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire de l'entreprise. Les sommes dues par l'entreprise à titre d'indemnisation ne peuvent en aucun cas être imputées sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle et seront mentionnées dans la facture.

HAVILA se réserve le droit d'annuler ou de reporter 10 jours avant sa date de réalisation une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de HAVILA. En cas d'annulation définitive de la formation par HAVILA, celle-ci procède au remboursement des frais de formation perçus lors de l'inscription.

Pour les particuliers : en cas d'abandon en cours de formation du fait du stagiaire motivé par un évènement de force majeure dûment notifié et reconnu, il ne lui sera facturé que les prestations effectivement dispensées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat de formation. Les sommes dues par le stagiaire à titre d'indemnisation seront mentionnées sur la facture.

Pour les formations de type intra : si une annulation intervient moins de 10 jours ouvrables avant le début de la prestation et que l'action de formation est reportée dans un délai de 6 mois l'acompte de 30% du coût total de la formation sera porté au crédit du client sous forme d'avoir imputable sur une formation future. Si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 6 mois l'acompte restera acquis à HAVILA formation continue à titre d'indemnité forfaitaire.

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLES

HAVILA SCHOOL est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par HAVILA pour assurer les formations appartiennent à titre exclusif à HAVILA et ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée sans l'accord exprès de HAVILA sous peine d'engager leur responsabilité sur le fondement des articles du code de la propriété intellectuelle.

13. CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents les concernant quelle que soit leur nature qu'ils soient économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient eu avoir accès au cours de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

14. LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre HAVILA et ses Clients relèvent de la Loi malgache.

15. ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE MADAGASCAR.

Important : Dans le cadre des réalisations culinaires en travaux pratiques, HAVILA SCHOOL décline toute responsabilité sur la présence d'allergènes dans les denrées alimentaires, en raison de la contamination croisée.



NIF : 3001718608 - STAT : 79110 11 2006 0 08004

Tél. : +261 34 04 994 67 | +261 33 14 931 43 - Mail : havilaschool@gmail.com

Adresse : Lot K7 232A Bis, Mamory Ivato, Antananarivo, MADAGASCAR